



Ville de Pontivy

Commission information et communication

Compte-rendu de la réunion du 3 juin 2014

C33-2014-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Christophe BELLER, adjoint au maire
M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal
M. Michel JARNIGON, conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

Mme Faten ARAB-JAZIRI, Conseillère municipale
Mr. Hervé JESTIN, Conseiller municipal

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, Directeur général des services
M. Pascal MUGNIER, Responsable du service communication
M. Gregory ROY, Responsable des systèmes d'information

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Néant

DOCUMENTS ANNEXÉS

Néant

§

I – PRESENTATION DE LA COMMISSION

La commission Information et Communication traite tous les supports de communication de manière transversale. Les différents services et les actions de la municipalité sont directement impactés par la communication. Principalement destinée à la population, celle-ci doit également être efficace à l'intérieur des services, notamment grâce aux systèmes informatiques. La commission a donc pour objectifs de développer les différents supports de communication existants et d'en imaginer de nouveaux, pertinents, efficaces et adaptés aux technologies d'aujourd'hui.

II – GUIDE DES ASSOCIATIONS ET GUIDE DE LA VILLE

Les actions 24 c et 25 d de l'Agenda 21 prévoient respectivement la création d'un guide papier des associations et d'un guide des services publics de la ville. La commission a décidé de réunir ses deux guides en un seul et d'enrichir la partie «guide des services publics» en la transformant en guide général de Pontivy. Cette partie inclura certains commerces (ex: cinéma, piscine, etc.), les équipements sportifs, les sites naturels, les salles de spectacles, mais aussi les différents médecins et spécialistes, les pharmacies, etc. Un comité de rédaction sera nommé par la commission dans les prochaines semaines afin de piloter le projet qui sera réalisé en partie par le service communication. Une consultation sera lancée à la fin de l'été pour désigner un studio de graphistes et de maquettistes ainsi qu'un imprimeur. La livraison de ce guide interviendra courant 2015. Il sera distribué à l'ensemble de la population.

III – L’AFFICHAGE DANS LA VILLE

L'affichage à Pontivy se décline sur plusieurs supports: les planimètres (29 unités), les points d'affichage libre (28 unités), les points d'affichage électoral (10 unités), les RIS-Relais Information Service (3 unités), les abribus (16 unités dans l'agglomération) et l'affichage lumineux (1 unité).

Les planimètres. Une étude réalisée par différents services de la ville en fin d'année 2013 a permis de constater que l'emplacement de certains planimètres n'est plus pertinent et que ces derniers peuvent être réinstallés vers des endroits récemment aménagés (Ex: quartier du Spadium) ou simplement déplacés légèrement pour permettre une meilleure visibilité de l'affichage (Ex: Avenue du Général Leclerc). Le contrat qui lie la ville et l'afficheur Girodmedias arrive à son terme au 31/03/2015 et ces modifications seront intégrées à la prochaine consultation.

L'affichage libre. Une étude a également été réalisée concernant les points d'affichage libre. La majorité d'entre eux est conforme en terme d'accessibilité. Néanmoins la commission propose d'uniformiser ces points d'affichage libres en les fabriquant tous selon un même modèle. Un plan pluriannuel sera proposé cet été pour permettre la fabrication de ces points d'affichage par les services techniques.

L'affichage lumineux. L'affichage lumineux situé Place Aristide Briand n'est plus adapté. La commission préconise l'installation d'un panneau numérique pouvant diffuser des messages de qualité numérique, des images, des affiches, des vidéos, etc. (exemples en annexe 2). Ce nouvel écran pourra être mis en réseau, le cas échéant, avec les deux écrans prévus dans l' Espace KENERE et au Palais des congrès. Un cahier des charges va être constitué pour évaluer le coût de ce nouvel écran, que ce soit à l'achat ou à la location.

Concernant l'affichage, la commission soumet l'idée d'utiliser les bus du réseau Pondibus comme support d'affiches de spectacles, de manifestations ou d'événements culturels. Un rendez-vous en ce sens a été pris avec Pontivy Communauté.

IV – APPLICATION SMARTPHONE

La commission propose l'achat d'une application de communication dédiée aux smartphones. Cette application sera téléchargeable gratuitement par les utilisateurs. Elle permet d'informer les concitoyens en temps réel de tout ce qui touche la commune (agenda, informations pratiques, transport, associations, alertes événementielles, alertes culturelles, alerte météo...). Les utilisateurs ont accès aux différentes rubriques de manière gratuite et immédiate, 7 jours sur 7 et 24h sur 24h. Une interface d'administration est mise à disposition pour gérer l'ensemble du système. L'information saisie sur le site internet, par exemple, est automatiquement dupliquée sur le service. C'est la société Wifylgood qui développe l'application «Commune IT». L'abonnement à ce service s'élève à 291, 60 € par mois TTC.

V - BILLETTERIE MUNICIPALE

La société ALCION a été retenue pour mettre en place le logiciel de vente et de réservation de places de spectacles au palais des congrès. La vente de places par internet via le site de la ville et une interface de paiement sécurisée sera également disponible. La mise en place du logiciel aura lieu début juillet 2014 et la vente en ligne devrait être disponible courant septembre 2014.

VI – DEMATERIALISATION DES FLUX COMPTABLES ET PARAPHEUR ELECTRONIQUE

Dans le cadre de la mise en place du Protocole d'échange standard (PES) concernant la dématérialisation de la chaîne comptable entre l'ordonnateur et le trésorier, la ville devra mettre en place les matériels, logiciels et processus internes en conformité avec ce nouveau standard au 1^{er} janvier 2015.

Pour ce faire, les éléments techniques adéquats (logiciels et services) seront mis en place à partir de septembre 2014.

Cela se traduira par divers paramétrages et mises à jour de l'existant logiciel, mais également par l'adhésion au service de parapheur électronique mis à disposition par le syndicat mixte e-megalis.

Ce parapheur électronique permettra de dématérialiser l'étape de signature des divers flux comptables avant leur transmission à la trésorerie.

VII - COMPTE FAMILLE ET ACTIVITES LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

Comme prévu, les activités extra-scolaires rejoindront donc les activités restauration et garderie dans l'espace famille mis en place l'année dernière.

Les parents pourront donc abonder leur compte famille ALSH via internet. Ce compte sera prélevé du montant correspondant aux activités réalisées par l'enfant.

La mise en place devrait être finalisée fin septembre 2014.

VIII - ACCESSIBILITE DES OUTILS INFORMATIQUES A DISTANCE

Le besoin est exprimé de pouvoir accéder aux divers applicatifs depuis l'extérieur. Outre la messagerie, d'ores et déjà accessible depuis n'importe où, il devra être mis en place une solution permettant de retrouver son environnement de travail depuis un ordinateur personnel ou public de manière sécurisée.

De plus, cela permettra d'améliorer le plan de continuité d'activité des services de la ville en rendant accessible un environnement de travail déporté et/ou de secours aux personnels qui en auront l'utilité.

Ce besoin, pour être comblé, nécessitera la mise en place des serveurs virtuels et applicatifs ad-hoc.

La réalisation est prévue pour décembre 2014.

IX - MODERNISATION AUDIO/VIDEO DE LA SALLE DU CONSEIL

Une mise à jour matérielle et logicielle étant prévue concernant les équipements audio/vidéo de la salle du conseil datant de 2006 (vidéoprojecteurs, enregistreur numérique, commande déportée), il conviendra d'étudier certaines solutions numériques de diffusion de contenus autour du conseil municipal.

Comme par exemple, la mise en place de tablettes permettant de prendre connaissance des divers documents relatifs au conseil municipal en lieu et place des documents papiers.